

# **NOTE TECHNIQUE**

## **Flore et végétation du motu Ahi, Moorea (Société)**

Jean-Yves MEYER (Dr.)

Délégation à la Recherche de la Polynésie française  
B.P. 20981 Papeete, 98713 Tahiti

Le motu Ahi, d'une surface d'environ 3 ha, est situé au sud-est de l'île de Moorea au nord de la passe Tupapa'urau, à approximativement 600 m au large du village d'Afareaitu. Il fait partie d'une des huit aires marines protégées (AMP) du Plan de Gestion de l'Espace Maritime (PGEM) du lagon de Moorea, appelée « AMP de Ahi ». Une courte visite (deux heures) effectuée le mercredi 7 mars 2018, avec le professeur et biologiste marin René GALZIN du CRIOBE de Moorea (antenne EPHE-CNRS-Université de Perpignan), Onyx LE BIHAN (directrice de l'aménagement et du développement durable de la commune de Moorea-Maiao) et trois agents de la police municipale (Heimata DHIEUX, Men TURI et Georges VAHIRUA), et grâce à l'autorisation des propriétaires privés, a permis de faire un inventaire exhaustif de la flore vasculaire terrestre (plantes à fleurs et fougères) primaire (espèces indigènes) et secondaire (espèces introduites cultivées et naturalisées) et d'évaluer l'état de conservation de la végétation naturelle. Cet îlot corallien, l'un des quatre motu du lagon de Moorea, a en effet été un site touristique très fréquenté (sous le nom de « Lagoonarium de Moorea ») pendant de nombreuses années et est temporairement habité par les propriétaires après un long litige foncier.

Avec une cinquantaine d'espèces végétales observées et photographiées, dont seulement une quinzaine pouvant être considérée comme indigène (« native ») et faisant donc partie de la flore primaire « originelle » de l'îlot (Tableau 1), la végétation du motu Ahi est donc profondément anthropisée, c'est-à-dire modifiée par l'homme. De nombreuses espèces ont été anciennement ou récemment introduites comme arbres d'ombrage (ex. purau, filao, badamier), plantes alimentaires (ex. cocotiers, arbre à pain, avocatier, citronnier, papayer), plantes ornementales (ex. « tiare tahiti », « riri »), aromatiques ou médicinales (ex. basilic).

Le sous-bois forestier à *Guettarda speciosa-Hernandia nymphaeifolia* du centre du motu est très pauvre en espèces indigènes (ex. liane rampante et grimpante *Ipomoea violacea*, herbacée rampante *Triumfetta procumbens* et fougère terrestre ou épiphyte *Microsorium grossum*) ce qui indiquerait un ancien débroussaillage et/ou nettoyage par le feu. Un cordon littoral naturel subsiste, avec notamment des fourrés denses à arbustes *Heliotropium foertherianum-Scaevola taccada* et arbre *Thespesia populnea* ainsi que des touffes de la cypéracée *Fimbristylis cymosa* subsp. *umbellato-capitata* sur la côte sud (Figure 1), à *Heliotropium foertherianum-Sophora tomentosa-Suriana maritima* sur la côte est (Figure 2), à *Scaevola taccada-Sophora tomentosa* et la liane rampante *Ipomoea pes-caprae* sur la côte nord (Figure 3), ainsi qu'un bosquet à *Pemphis acidula* sur un petit platier surélevé à l'est

(Figure 4). De rares touffes de *Mariscus javanicus* au centre du motu indiquent la présence de dépressions humides. La quasi-absence de *Pandanus tectorius* (une plantule observée) sur ce motu y est surprenante. Toutes ces reliques de formations végétales naturelles et l'ensemble des espèces indigènes mériteraient d'être protégées, voire multipliées, car elles assurent des « services écosystémiques » importants (lutte contre l'érosion des berges, barrière contre les fortes houles et les alizés).

Parmi les nombreuses adventices ou « mauvaises herbes » d'introduction probablement accidentelles, deux mériteraient d'être rapidement éliminées, *Turnera ulmifolia* (arbrisseau à fleurs de couleur jaune-vif) et *Solanum torvum* (arbuste à tiges épineuses et à baies jaunâtres à maturité), pour éviter leur possible extension. Un groupe de 3 à 4 bulbul à ventre rouge *Pycnonotus cafer*, oiseau introduit disséminateur de fruits charnus a été observé sur le motu.

Tableau 1. Liste des plantes vasculaires du motu Ahi (par ordre alphabétique de nom scientifique). Statut biogéographique : IND = indigène ; POL = Introduction polynésienne ; EUR = Introduction européenne

Nom scientifique	Famille	Nom commun français et polynésien	Statut biogéog.	Abondance
<i>Aloe vera</i>	Aloeaceae	aloes	EUR	Rare (planté)
<i>Ananas comosus</i>	Bromeliaceae	ananas, painapo	EUR	Rare (planté)
<i>Artocarpus incisa</i>	Moraceae	arbre à pain, 'uru	POL	Rare (planté)
<i>Calophyllum inophyllum</i>	Calophyllaceae	tamanu	POL ?	Rare (planté)
<i>Calotropis sp.</i>	Asclepiadaceae	-	EUR	Rare (planté)
<i>Catharanthus roseus</i>	Apocynaceae	pervenche de Madagascar	EUR	Rare (planté)
<i>Carica papaya</i>	Caricaceae	papayer	EUR	Rare (planté)
<i>Casuarina equisetifolia</i>	Casuarinaceae	filao, bois de fer, 'aito	POL ?	Peu commun
<i>Citharexylum spinosum</i>	Verbenaceae	-	EUR	Rare (planté)
<i>Citrus aurantifolia</i>	Rutaceae	citronnier, taporo	EUR	Rare (planté)
<i>Coccoloba uvifera</i>	Polygonaceae	raisin de mer	EUR	Rare (planté)
<i>Cocos nucifera</i>	Aracaceae	cocotier	POL ?	Commun (naturalisé)
<i>Colubrina asiatica</i>	Rhamnaceae	tutu	POL ?	Rare (planté)
<i>Cordyline fruticosa</i>	Asparagaceae	auti, ti	POL	Rare (planté)
<i>Crinum asiaticum</i>	Amaryllidaceae	crinole d'Asie, riri	EUR	Rare (planté)
<i>Desmodium sp.</i>	Fabaceae	-	EUR	Rare (adventice)
<i>Eleusine indica</i>	Poaceae	-	EUR	Rare (adventice)
<i>Emilia sonchifolia</i>	Asteraceae	-	EUR	Peu commun (adventice)
<i>Euphorbia hirta</i>	Euphorbiaceae	-	EUR	Peu commun (adventice)
<i>Euphorbia prostrata</i>	Euphorbiaceae	-	EUR	Rare (adventice)

<i>Fimbristylis cymosa</i> subsp. <i>umbellato-capitata</i>	Cyperaceae	-	IND	Peu commun
<i>Gardenia taitensis</i>	Rubiaceae	tiare tahiti	POL	Peu commun (planté)
<i>Guettarda speciosa</i>	Rubiaceae	tafano, kaha'ia	IND	Peu commun
<i>Heliotropium foertherianum</i>	Boraginaceae	veloutier, tahinu, tohonu	IND	Peu commun
<i>Hernandia nymphaeifolia</i>	Hernandiaceae	ti'anina	IND	Rare
<i>Hibiscus tiliaceus</i>	Malvaceae	purau, hau	IND ?	Commun (planté et naturalisé)
<i>Inga feuillei</i>	Fabaceae	pacayer	EUR	Rare (planté)
<i>Ipomoea pes-caprae</i>	Convolvulaceae	pohue miti	IND	Peu commun
<i>Ipomoea violacea</i>	Convolvulaceae	-	IND	Rare (plantules)
<i>Lepturus repens</i>	Poaceae	matie tatahi	IND	Rare
<i>Mangifera indica</i>	Anacardiaceae	manguier, vi popa'a	EUR	Rare (planté)
<i>Mariscus javanicus</i>	Cyperaceae	mou'u	POL	Peu commun
<i>Microsorium grossum</i>	Polyodiaceae	metua pua'a	IND	Rare
<i>Morinda citrifolia</i>	Rubiaceae	nono, noni	POL	Peu commun (naturalisé)
<i>Ocimum basilicum</i>	Lamiaceae	basilic commun	EUR	Rare (planté)
<i>Ocimum sanctum</i>	Lamiaceae	basilic sacré	EUR	Rare (planté)
<i>Pandanus sp.</i>	Pandanaceae	pandanus à feuilles panachées	EUR ?	Rare (planté)
<i>Pandanus tectorius</i>	Pandanaceae	pandanus, fara	IND	Rare
<i>Pemphis acidula</i>	Lythraceae	miki miki	IND	Commun
<i>Persea americana</i>	Lauraceae	avocatier	EUR	Rare (planté)
<i>Phyllanthus amarus</i>	Phyllanthaceae	-	EUR	Rare (adventice)
<i>Portulaca oleracea</i>	Portulacaceae	pourprier	EUR ?	Peu commun
<i>Scaevola taccada</i>	Goodeniaceae	naupata	IND	Peu commun
<i>Solanum torvum</i>	Solanaceae	-	EUR	Peu commun (adventice)
<i>Sophora tomentosa</i>	Fabaceae	-	IND	Commun
<i>Suriana maritima</i>	Surianaceae	'u'u	IND	Rare
<i>Terminalia catappa</i>	Combretaceae	badamier, autara'a, autera'a	EUR	Commun (naturalisé)
<i>Thespesia populnea</i>	Malvaceae	bois de rose d'Océanie, miro	IND	Peu commun
<i>Turnera ulmifolia</i>	Passifloraceae	-	EUR	Peu commun (adventice)
<i>Vigna marina</i>	Fabaceae	pipi tatahi	IND ?	Peu commun

Figure 1. Fourré littoral avec les arbustes *Heliotropium foertherianum* et *Scaevola taccada* sur plage sableuse, et touffes de *Fimbristylis cymosa* subsp. *umbello-capitata* sur platier calcaire, avec l'arbre *Casuarina equisetifolia* naturalisé, sur la pointe sud du motu.



Figure 2. Fourré littoral avec les arbustes *Heliotropium foertherianum*, *Sophora tomentosa* (en fleurs et en fruits) et *Suriana maritima*, avec *Cocos nucifera* naturalisé sur la côte est du motu.



Figure 3. Fourré littoral avec *Scaevola taccada* et *Sophora tomentosa*, avec la liane rampante *Ipomoea pes-caprae* sur la pointe nord du motu.



Figure 4. Bosquet à *Pemphis acidula* sur platier de la côte est

